



AVIS DE MOTION

ADOPTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 192 AFIN D'AUTORISER LES HABITATIONS TRIFAMILIALES ISOLÉES ET LES QUADRUPLEX DANS LA ZONE RB-146 (P)

Monsieur Jean-Guy Cournoyer conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil municipal sera soumis, pour adoption, un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 192 afin d'autoriser les habitations trifamiliales isolées et les quadruplex dans la zone RB-146 (P).

DONNÉ SOUS MON SEING À SAINT-JOSEPH-DE-SOREL,
Ce 4 février 2026.

Le directeur général et greffier,

Patrick Delisle, gma